

Les éoliennes produisent une énergie "intermittente" et elles sont des "tueuses du climat"

La définition d'énergie « renouvelable » pour les éoliennes est une définition scientifiquement erronée.

Appliqué à l'éolien, ce terme « renouvelable » est en l'occurrence gravement trompeur et mensonger car il s'agit pour l'éolien d'une énergie « intermittente ». Il induit dans l'opinion publique l'idée qu'il s'agit d'énergies continues et fiables. Associer par exemple "solaire- éolien- hydraulique" dans les lois sur les énergies renouvelables n'est pas acceptable. L'électricité hydraulique est maîtrisable car l'eau d'un barrage peut être stockée. Dans le cas de l'éolien, "le vent ne se stocke pas" et la production d'électricité n'est ni maîtrisable ni continue ni stable. Cette erreur sémantique est capitale. C'est à cause d'elle que tous les responsables politiques et les citoyens sont induits en erreur, tout particulièrement en Europe, et plaident de bonne foi pour la « transition énergétique avec des éoliennes ». Or on ne peut remplacer des sources énergétiques continues et fiables par d'autres qui sont intermittentes et aléatoires. Le courant alternatif ne se stockant pas, les « crêtes » et surtout les « creux » de production, posent des problèmes majeurs et il est nécessaire de réguler le réseau par des centrales thermiques souples qui prennent le relais (charbon, gaz, fuel). Le Président de GDF-SUEZ, société fortement impliquée dans l'éolien en France, mettait clairement en garde dès le 8 juin 2011 contre la séduction excessive qu'exerce sur l'opinion publique les énergies renouvelables soulignant le prix élevé de l'éolien : « Ce sont des énergies intermittentes qui vont nécessiter de grandes capacités de réserves qui vont reposer sur le gaz naturel », on va payer 3 fois. D'abord parce qu'il faudra construire deux systèmes (éolien-gaz); deuxièmement, il faudra subventionner les éoliennes ; troisièmement les turbines gaz vont fonctionner seulement 70% du temps et le coût de l'électricité va être augmenté d'autant. Outre le prix élevé, le système éolien-gaz va générer des gaz à effet de serre 70% du temps. C'est donc un système pollueur ».

Le problème devient crucial si le pays concerné ne dispose pas de réserves de centrales thermiques pour la régulation du réseau, obligeant à en construire des nouvelles. Cela est le cas en Allemagne avec les centrales à charbon, à lignite et à gaz et ce sera prochainement le cas pour la France si le programme de la transition énergétique éolien est maintenu. L'article du magazine Der Spiegel du 25 octobre 2013 en fait la démonstration: "Les fermes éoliennes sont des tueuses du climat et ces énergies renouvelables n'ont pas réduit l'émission de CO₂ de l'Europe d'un seul gramme."

Il faut ajouter à cette analyse le fait que l'éolien implique la construction d'un nouveau réseau électrique pour collecter et redistribuer le courant. Pour raccorder des milliers de centrales de production d'électricité que sont les parcs éoliens disséminés sur le territoire, et pour éviter une instabilité des réseaux, ERDF a annoncé 40 milliards d'investissements dont 4000 km de lignes Haute tension. Poursuivre le programme de la Transition énergétique en mettant 20.000 à 25.000 éoliennes alors qu'il y en a déjà plus de 5.000 sur la France, entrainera un résultat contraire aux objectifs et produira une augmentation des émissions gaz à effet de serre de notre pays ce qui est totalement incompatible avec les objectifs écologiques affichés par l'Europe et par le programme mondial pour lutter contre le réchauffement climatique. Cette erreur mettra la France en position d'accusation lors de la conférence mondiale sur le climat qui se tiendra à Paris en octobre 2015